



APPEL A COTISATION FÉDÉRALE

SAISON 2024 – 2025

Comité départemental du : __ VAL D'OISE _95__

Numéro d'affiliation du club (6 chiffres) : 095 _ _ _ _

Nom du club : _____

Conformément à l'Assemblée Générale de notre Comité Départemental qui s'est tenue le 17 janvier 2023, votre Association est redevable au titre de la Cotisation Fédérale 2024 – 2025, de la somme de :

200 EUROS

MODE DE RÈGLEMENT AU CHOIX

- 1- Virement bancaire, veuillez indiquer le numéro d'affiliation et nom du club dans le libellé.

IBAN FR76 1027 8061 1600 0202 6650 187

BIC CMCIFR2A

- 2- Chèque bancaire à l'ordre de : Ligue Régionale IDF de Karaté et DA.
A envoyer à : Ligue Régionale IDF de Karaté et DA, 12 rue Danton 92120 MONTROUGE

Agrafer le chèque sur cette zone

Une attestation de paiement vous sera adressée par mail.